



Berne, le 7 mai 2015

**Audition relative à la Stratégie nationale Addictions 2017-2014 :  
formulaire de prise de position**

Nom / entreprise / organisation

AvenirSocial

Rue, n°

Schwarztorstrasse 22

NPA / lieu

CP 8163, 3001 Berne

Nom de la personne à contacter

Emilie Graff

Courriel de la personne à contacter

e.graff@avenirsocial.ch

Numéro de tél. de la personne à contacter

031/380 83 08

Date

01.07.2015

Remarques importantes :

- 1) Nous vous prions de remplir uniquement les champs prévus à cet effet.
- 2) Veuillez utiliser une nouvelle ligne pour chaque prise de position à caractère général ou chaque chapitre du rapport.
- 3) Vous voudrez bien déposer une seule prise de position par organisation ou par canton.
- 4) Nous vous prions d'envoyer votre prise de position au format Word par courriel d'ici au 11 juillet 2015 aux adresses suivantes :  
[Sucht-addiction@bag.admin.ch](mailto:Sucht-addiction@bag.admin.ch) / [dm@bag.admin.ch](mailto:dm@bag.admin.ch)
- 5) M<sup>me</sup> Astrid Wüthrich, responsable du projet Stratégie nationale Addictions (tél. 058 46 2382 / [star@bag.admin.ch](mailto:star@bag.admin.ch)), se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



## Commentaires généraux

AvenirSocial, l'association des professionnel-le-s du travail social, représente et défend les intérêts des travailleurs sociaux en Suisse.

En tant que membre de la NAS-CPA, AvenirSocial partage les opinions exprimées par la NAS dans la consultation et complète la réponse de la NAS en ajoutant des points spécifiques au travail social.

## Questions

### 1) Votre avis

1.1 L'orientation et les axes principaux de la Stratégie nationale Addictions vous semblent-ils pertinents ?

Oui, AvenirSocial partage et salue l'orientation de la stratégie et de ses différents axes. Les professionnel-le-s du travail social interviennent en effet dans l'ensemble des champs d'action mentionnés, et sont ainsi des acteurs centraux de la politique de la drogue en Suisse.

La présente stratégie nous paraît cohérente, et prend compte de la pluralité et de l'hétérogénéité des dimensions relatives à l'addiction en Suisse. Nous saluons particulièrement le développement du modèle du Cube, qui prend en compte l'addiction problématique dans son ensemble. Cette stratégie s'oriente sur les compétences et les ressources plutôt que sur les déficits, ce que nous saluons également.

1.2 Etes-vous d'accord avec la problématique et les défis à relever ?

Oui, nous saluons particulièrement l'apport des dimensions sociales relevées dans la stratégie (chapitre 3.4) et de la précarité des personnes souffrant de dépendance, notamment celles faisant recours à l'aide sociale. Pour AvenirSocial, la question de l'addiction doit s'inscrire dans une problématique liée aux droits humains, et c'est pourquoi les causes et conséquences sociales de l'addiction doivent être placées dans une réflexion de cohésion sociale globale.

La question du financement des prestations allouées à la politique de la drogue, en particulier au sein du système fédéral, est importante, mais n'est pas abordée par cette stratégie.

1.3 Globalement, quels apports la stratégie fournit-elle à votre organisation ?

Elle permet d'ancrer au sein de la Confédération, un constat empirique des travailleurs sociaux, à savoir que la consommation de substance doit être perçue de manière globale, indépendamment des substances.

1.4 Selon vous, la stratégie présente-t-elle des lacunes ? Si oui, lesquelles ?

Deux thématiques importantes pour les professionnel-le-s du travail sont absentes de cette stratégie :  
- Domaine socio-thérapeutique : au sens d'AvenirSocial, la prise en charge des



personnes ayant des problèmes de consommation dans des institutions n'est pas suffisamment abordée dans la stratégie. En effet, seul les institutions médicales et psychiatriques sont mentionnées, contrairement à la prise en charge socio-thérapeutique. Compte tenu des montants investis dans ces dispositifs (bien qu'ils concernent un nombre réduit de personnes), il est nécessaire d'y accorder une place importante dans la stratégie et de réfléchir aux orientations à donner en la matière

- Diversité : dans la mesure où des questionnements et une prise en charge spécifiques se posent en fonction des groupes sociaux auxquels les personnes ayant une consommation problématique appartiennent, il est nécessaire de tenir compte d'une approche basée sur la diversité, notamment la migration et les questions de genre. Cette thématique devrait être abordée de manière transversale au sein de la stratégie. Les individus d'une société ne sont pas égaux face à l'addiction, et c'est pourquoi il est nécessaire d'en tenir compte de manière spécifique dans une telle stratégie.

## 2) **La stratégie en tant que cadre d'orientation**

La stratégie doit permettre à la Confédération, aux cantons et aux autres acteurs concernés de développer des solutions / mesures communes en gardant une vue d'ensemble et de les mettre en œuvre de manière coordonnée. La stratégie présente-t-elle suffisamment de points de convergence avec votre travail ? Si oui, quels sont les contenus les plus utiles ? Si non, quels sont les points manquants ?

Voir ci-dessous

## 3) **Soutien général**

Soutenez-vous la Stratégie nationale Addictions ? Oui  / Non   
Si non, veuillez indiquer pourquoi.



## Avis sur les différents chapitres de la stratégie

En bref	
Chapitre 1	
Chapitre 1.1	
Chapitre 1.2	
Chapitre 1.3	
Chapitre 2	
Chapitre 2.1	
Chapitre 2.2	
Chapitre 2.3	
Chapitre 3	
Chapitre 3.1	
Chapitre 3.2	
Chapitre 3.3	
Chapitre 3.4	
Chapitre 3.5	
Chapitre 4	
Chapitre 4.1	
Chapitre 4.2	
Chapitre 4.3	
Champ d'action 1	<p>Pour AvenirSocial, il est important d'impliquer les travailleurs sociaux en milieu scolaire, qui réalisent un important travail de prévention et de détection précoce dans le cadre scolaire. Il est important de développer ce champ professionnel et de renforcer la compétence des acteurs dans ce domaine.</p> <p>Par ailleurs, les travailleurs sociaux actifs dans des structures telles que l'aide sociale, en entreprise, dans les crèches, etc, doivent être soutenus et mieux formés aux questions d'addiction (notamment par les associations spécialisées et grâce à des échanges entre professionnel-le-s) pour réagir de manière adéquate face aux situations de consommation.</p>
Champ d'action 2	<p>AvenirSocial partage la nécessité de développer des offres destinées aux professionnel-le-s du travail social sur la dépendance.</p>
Champ d'action 3	
Champ d'action 4	
Champ d'action 5	
Champ d'action 6	
Champ d'action 7	
Champ d'action 8	
Chapitre 5	
Chapitre 5.1	
Chapitre 5.2	
Chapitre 6	
Chapitre 6.1	



Chapitre 6.2	
--------------	--

Nous vous remercions de votre collaboration.